

CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Séance du 29 septembre 2022, Salle du Nord, 20h15

Madame Françoise SCHÜLER, Présidente, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux, ainsi que le public. En préambule, elle remercie l'Assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde en tant que Présidente du Conseil. Après quelques recherches, elle est seulement la 6^{ème} femme depuis 1950, à occuper cette fonction. C'est assez peu mais fait assez rare pour être relevé, les indemnités de fonction entre hommes et femmes sont identiques. Elle ouvre la séance en demandant à la Secrétaire de procéder à l'appel.

Présents : Mesdames et Messieurs Violeta ARSIC (2^{ème} appel), Ibrahima BAH, Nicolas BAUME, Stéphane BÖSCH, Jean-Daniel CHAMPAGNAC, Bertrand CHAUVY, Théophile CUCHE, Jean-Luc FRIEDRICH, Luc-Etienne GAGNEBIN, Joan GALLMEIER, Julia GALLMEIER (1^{er} appel), Claude GAULIS, Nicole GREMAUD, Fabienne GRIFFET-GASSER (2^{ème} appel), Marc GUERIN, Nathalie JAEP, Julia LÖFSTEDT, Shelley LUGON-MOULIN, Ian MAC DONALD, Madeleine MANIGLEY, Adeline GRÜTER, Vincent MOTTIER, Joanne NIKLES, Damien OGUEY, Eric PELLAUD, Fabien PETRUCCI, Sonia RAUSIS, Pascal SANGLERAZ, Françoise SCHÜLER, Lucas TAUXE, Philippe TAUXE, Nicolas VAUDROZ, Yvan ZBINDEN.

Excusés : Mesdames et Messieurs Eric BARROUD, Corinne BLANCHARD, Marie-France BRIDE, Alexandre CRESPO, Brock FIEDLER, Elliot HÉBERT, Blaise HEFTI, Serge MOREL, Frédéric MOREROD, Fabian PAVILLARD, Eve WIDMER-KNECHT.

Absent : René PAVILLARD

Le premier appel fait constater la présence de 31 conseillères et conseillers.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement et la séance est ouverte.

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 JUIN 2022

Le procès-verbal de la séance du 30 juin 2022 est soumis au vote et accepté à l'unanimité avec remerciements à la Secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité et sera suivi tel que proposé.

3. ASSERMENTATION(S)

Suite à la démission de Monsieur Christoph OTT, un siège reste à pourvoir au sein de l'Entente Leysenoude.

Monsieur Jean-Luc FRIEDRICH propose Madame Violeta ARSIC pour son remplacement. Depuis plus de 30 ans à Leysin, elle travaille au sein de Leysin American School et a déjà siégé au sein du Conseil communal durant les deux dernières législatures où elle a occupé des fonctions dans diverses commissions. Nous sommes heureux de pouvoir à nouveau compter sur ses compétences et son expérience.

Madame la Présidente procède à son assermentation, la félicite et l'invite à rejoindre les rangs du Conseil communal.

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU

DÉCÈS

Depuis le dernier Conseil, nous devons déplorer le décès de plusieurs personnes. L'Assemblée est priée de se lever pour observer un instant de silence afin d'honorer la mémoire de Madame et Messieurs

Marc GARCIA

Jacobus VAN OSTADE

Raymond HUGUENIN-VIRCHAUX
Conseiller communal de 1975 à 1981

Tania AMIGUET

Fernand BEGUELIN

Ernest BLATTER
Conseiller communal de 1966 à 1969 et doyen de la Commune

René KNEBEL
Conseiller communal de 1962 à 1969

Jean-Daniel HABEGGER
Enfant de Leysin, frère de Willy HABEGGER, chauffeur du bus scolaire et beau-frère de notre Municipale Laurence HABEGGER

NAISSANCES

Madame la Présidente souhaite la bienvenue à 5 nouveau-nés. Il s'agit de :

Colin BECCHERO

Jahlya TAGLIAMENTO

Elsa GUIDETTI

Alexandre MARTIN

Loris MEYLAN

Félicitations à ces nouvelles familles à qui nous souhaitons de belles aventures ensemble.

VOTATION – ÉLECTION

Le peuple a été appelé à se prononcer le 25 septembre dernier, par votation, sur 4 objets fédéraux et un objet cantonal. La participation pour Leysin s'est élevée à

47,56% pour la votation cantonale et à près de 53% pour la fédérale avec les résultats suivants :

Objets fédéraux

	Initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) »	Arrêté fédéral sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA	Modification de la loi fédérale sur l'assurance- vieillesse et survivants (AVS 21)	Modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (Renforcement du marché des capitaux de tiers)
	Refusé	Refusé	Refusé	Refusé
OUI	253 (32,60%)	376 (48,77%)	307 (39,51%)	364 (49,26%)
NON	523 (67,40%)	395 (51,23%)	470 (60,49%)	375 (50,74%)

Objet cantonal

	Révision partielle de la Constitution liée à la création du Conseil de la magistrature
	Accepté
OUI	480 (68,47%)
NON	166 (23,68%)
BLANCS	55 (7,85%)

COURRIERS

Madame la Présidente a reçu un courriel de remerciements de Madame Kim LANGUETIN de Leysin Danse, pour le versement des jetons de présence de la séance du 30 juin dernier, dont elle donne lecture :

Encore un très grand Merci de votre soutien pour nos projets de concours de danse cette année. Grâce à votre soutien, nos danseuses vont pouvoir continuer de progresser et représenter Leysin au prochain concours mondial.

Elle donne également lecture d'une nouvelle demande de Monsieur Michel POULAIN (c.f. annexe) quant à son remplacement comme Président du Souvenir Français de Leysin et environs.

REPRÉSENTATIONS

Depuis le dernier Conseil, Madame la Présidente a eu le plaisir de représenter le Conseil communal à plusieurs occasions, soit :

- à la journée de bienvenue de Monsieur Pierre-Alain Mischler, Diacre de notre Paroisse
- le 26 septembre à la soirée de présentation sur l'avenir de la mobilité à Leysin à laquelle près de 500 personnes ont participé. La table ronde a été menée par des professionnels compétents, qui connaissent leur sujet et surtout empreints d'un enthousiasme pétillant. Un grand merci à eux et à toutes les personnes présentes.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES CHARGÉE DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS NO 8/2022 : ARRÊTÉ D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2023

Monsieur Stéphane BÖSCH, Rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité des personnes présentes d'accepter les conclusions du préavis.

La parole n'étant pas demandée, Madame la Présidente lit les conclusions du préavis qui sont :

1. D'adopter le projet d'arrêté d'imposition communal pour l'année 2023 tel que la Municipalité le lui a soumis,
2. De maintenir le taux d'imposition à 78% par rapport à l'impôt cantonal de base,
3. De reconduire sans modification les autres impôts et taxes qui figurent dans la formule d'arrêté d'imposition annexée et qui fait partie intégrante de ce préavis.

Ces conclusions sont soumises au vote et acceptées l'unanimité.

6. NOMINATIONS

Commission de gestion – commission du sport

Madame la Présidente a reçu la démission de Monsieur Bertrand CHAUVY de la commission de gestion et en donne lecture.

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, c'est avec regrets que je me vois dans l'obligation de vous transmettre ma démission de membre de la commission de gestion.

Après une année au sein de celle-ci, je me suis rendu compte que pour des raisons professionnelles et privées, il m'est impossible d'assurer ma présence aux réunions et consacrer assez de temps pour m'y investir à 100%.

Je souhaite à tous les membres de la commission de gestion une bonne continuation.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, mes salutations distinguées.

Bertrand Chauvy

Avec cette démission, un poste reste également à compléter au sein de la commission du sport. Les deux sièges à pourvoir sont assignés au Mouvement Indépendant Leysenoud.

Madame Sonia RAUSIS propose Messieurs Claude GAULIS à la commission du sport et Nicolas BAUME à la commission de gestion.

Madame la Présidente les remercie pour leur engagement et leur souhaite un excellent travail.

7. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Madame Laurence HABEGGER :

ARASAPE – AUDIT AJE

Suite à l'audit, la gouvernance de l'ARASAPE a été séparée en deux Directions bien distinctes, soit l'Accueil de jour de la petite enfance (AJE) et le Centre social régional et l'Agence d'assurance sociale (CSR/AAS). Cette réorganisation sera effective à partir du 1er janvier 2023.

RÉFUGIÉS UKRAINIENS

65 personnes migrantes venues d'Ukraine sont hébergées dans le bâtiment « Leysin Sport Hôtel » situé à la rue du Commerce et y séjourneront durant un certain laps de temps. La capacité d'accueil maximale du bâtiment est de 90 personnes.

Monsieur Pierre-Alain DUBOIS :

AISOL

Avec l'arrivée de 24 nouveaux élèves ukrainiens ainsi que quelques enfants kurud, les effectifs de l'Etablissement scolaire Les Ormonts-Leysin (ESOL) ont sensiblement augmenté et comptent désormais 602 élèves contre 560 à la fin de l'année scolaire précédente. Lors de la dernière rentrée scolaire, les élèves de 6P des Diablerets ont également rejoint le collège du Sépey par manque de classes disponibles à Ormont-Dessus. Selon le Directeur de l'AISOL, l'établissement sera rapidement en insuffisance de locaux. Le taux moyen d'élèves ukrainiens accueillis dans les écoles du canton de Vaud est de 1% alors que l'ESOL, deuxième plus petit collège du canton, en compte 7%.

Le mandat de traiteur pour la cantine du Collège des Diablerets a été confié à Gastrolumi sàrl, exploitant du café-restaurant La Potinière.

PAROISSE PROTESTANTE – NOUVEAU DIACRE

Monsieur Frédérique KELLER, Pasteur, a été remplacé par un nouveau Diacre en la personne de Monsieur Pierre-Alain MISCHLER. Au nom des trois communes, il est remercié pour son investissement.

Monsieur Jean Philippe RYTER :

AERA, STEP INTERCOMMUNALE - CONDUITE DE TRANSPORT DES EAUX USÉES LEYSIN-AIGLE

Le raccordement de Leysin à la STEP intercommunale est prévu pour 2025. Les travaux concernant la conduite de transport des eaux usées Leysin – Aigle ont été reportés en raison des diverses oppositions. Des négociations sont en cours entre l'AERA et la société GASA SA. Les travaux devraient débuter au mieux au printemps 2023.

Dans sa séance du 28 septembre, le Conseil intercommunal de l'AERA a accepté le préavis portant sur l'octroi d'un crédit de CHF 49'325'000.-- pour la réalisation des travaux de la STEP régionale, qui débuteront dès février 2023.

Les prochaines étapes prévoient les mises à l'enquête publique concernant la modification de la STEP de Leysin et la microcentrale de turbinage à Aigle.

PRÉAVIS NO 2/2022 – REMPLACEMENT DES CONDUITES D'ADDUCTION "EN CHAMPILLON"

Les travaux se déroulent normalement et se termineront d'ici à la fin de cette année.

RC 709

Les travaux pour 2022 concernent essentiellement la transformation du carrefour de Crettaz. Ils cesseront d'ici à la mi-novembre pour reprendre au printemps prochain.

ROUTES COMMUNALES - TRAVAUX D'ENTRETIEN

La route de Prélan (accès à la déchetterie) ainsi que celle du Vallon vont faire l'objet de réfection avant la fin de l'année 2022.

Monsieur Jean-Marc UDRIOT, SYNDIC :

ARRÊTS DE BUS - LOI SUR L'ÉGALITÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES (LHAND)

Un mandat d'étude d'un montant de fr. 18'500.-- a été confié à une entreprise afin d'analyser la conformité des arrêts de bus dans le village. Il a été constaté que 7 arrêts devront être réaménagés de sorte à répondre aux exigences légales en la matière. Des avant-projets vont être élaborés afin de déterminer des variantes d'aménagement et les coûts qui en résultent afin de présenter un préavis au Conseil communal.

PRÉSENTATION PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2022 – L'AVENIR DE LA MOBILITÉ À LEYSIN

Personne ne s'attendait à une telle affluence avec la présence de près de 500 personnes. Il était opportun de faire cette présentation afin que la population prenne connaissance de l'avancement du projet et dispose des bonnes informations. Il est capital de communiquer et d'associer la population à ce projet. Les membres du Conseil communal sont en quelque sorte un « relais » entre la population et la Municipalité et il est primordial d'avoir le soutien de tous les partenaires.

8. INTERPELLATIONS

Madame la Présidente a reçu une interpellation du Forum (*c.f. annexe*) demandant la mise à disposition de l'Association « Lavender Leysin » de locaux inutilisés de la Commune pour la récolte, le tri et la vente de vêtements de 2^{ème} main.

Cette interpellation, appuyée par plus de cinq membres du Conseil, est développée par Madame Joan GALLMEIER.

La Municipalité ne souhaitant pas s'exprimer immédiatement, une réponse sera rendue lors de la prochaine séance du Conseil.

9. POSTULATS

Aucun.

10. MOTIONS

Madame la Présidente a reçu une motion (*c.f. annexe*) du Forum invitant la Municipalité à étudier la possibilité d'aménager un verger communal à Leysin et prie Monsieur Jean-Daniel CHAMPAGNAC de bien vouloir en donner lecture.

Monsieur Jean-Marc UDRIOT, Syndic, rappelle que pour le programme de législature 2021 - 2026, la Municipalité a décidé de mettre en place une commission "Energie, climat et durabilité" placée sous la présidence de Monsieur Daniel NIKLES, dont il fera lui-même partie. Elle a souhaité intégrer sept membres du Conseil communal représentant les trois groupes politiques. Cette commission va être conviée prochainement afin de débiter les travaux liés au Plan Climat.

Il ne souhaite pas débiter de cette motion mais propose, selon l'art. 61 du règlement du Conseil communal, de la renvoyer à l'examen de la commission précitée. Il est nécessaire d'avoir une vision globale de ce que l'on souhaite réaliser dans notre commune au niveau de l'énergie, du climat et de la durabilité.

Madame la Présidente soumet au vote la proposition de Monsieur le Syndic de renvoyer la motion à l'examen de la commission nommée « Energie, climat et durabilité » afin qu'elle puisse préavisier sur sa prise en considération.

Monsieur Claude GAULIS fait remarquer que la parole n'a pas été donnée au Conseil communal.

Madame la Présidente précise que cela n'est pas nécessaire.

Monsieur Claude GAULIS déclare qu'il aurait souhaité prendre la parole.

Madame la Présidente répète que cela n'est pas nécessaire et qu'il s'agit juste de passer directement cette proposition.

Elle soumet au vote cette dernière qui est acceptée par plus d'un cinquième des membres.

11. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL LE SOLEIL

Monsieur Nicolas BAUME demande à la Municipalité si elle a été informée que l'établissement Le Soleil souhaitait changer d'orientation et cesser sa mission gériatrique pour accueillir des jeunes adultes souffrant de troubles psychiques lourds. Il y a un mois, l'établissement a accueilli un pensionnaire qui a agressé une personne avec un couteau et deux semaines plus tard un pyromane. Résidant près de cet établissement, qui se situe à moins de 100 mètres du collège, il s'inquiète et se pose des questions.

Monsieur le Syndic répond qu'en tant que membre du Conseil de Fondation de Miremont, transféré il y a peu à la Fondation Claire Magnin, il n'en a pas entendu parler. Deux semaines auparavant, il a tenu séance avec Messieurs Armand ROD, Président et Roger HARTMANN, Directeur et la Municipalité aurait été informée si cet établissement envisageait de tels changements.

Il informe également que la Municipalité a adressé dernièrement un courrier à la Fondation Claire Magnin au sujet du comportement inadapté des pensionnaires d'ODMER. Il précise toutefois que celle-ci n'a pas le choix et doit suivre les orientations dictées par le Canton pour ses établissements.

Il va se renseigner à ce sujet et enjoint l'Assemblée de ne pas ébruiter ces dires à l'extérieur.

Monsieur Nicolas BAUME précise qu'il n'a aucune intention de créer une polémique.

BUS NAVETTE – ARRÊT CRETТАZ / GOOGLE.CH – POSITION DE LEYSIN

Monsieur Théophile CUCHE rappelle que l'arrêt de Crettaz a été supprimé cet été en raison des travaux sur la RC 709 et demande s'il sera réintroduit cet hiver avec la pause des travaux, celui-ci étant extrêmement important pour les habitants du hameau.

En consultant google.ch, il constate que les destinations de Villars et les Diablerets, sont référencées en 1^{ère} position sur Alpesvaudoises.ch et en 2^{ème} position pour Les Mosses. En revanche, Leysin ne se trouve qu'en 7^{ème} voire 8^{ème} position. Il relève qu'une certaine somme a été allouée pour ce site et aimerait connaître les raisons de cette situation et s'il est possible de remédier à cet état de fait avant l'hiver.

En ce qui concerne l'arrêt de Crettaz, Monsieur le Syndic confirme qu'il sera remis en fonction pour cet hiver, sans en connaître toutefois la date exacte.

Madame Laurence HABEGGER précise que les stations des Alpes vaudoises avaient leur propre site encore récemment et sont dorénavant référencées sous Alpesvaudoises.ch. Elle ne manquera pas de solliciter le responsable du site internet afin de faire une analyse de situation concernant la position de Leysin sur google.

PRÉSENTATION PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2022 – L'AVENIR DE LA MOBILITÉ À LEYSIN / COMMISSION « ÉNERGIE, CLIMAT ET DURABILITÉ »

Madame Joan GALLMEIER remercie la Municipalité pour l'excellente organisation de la séance d'information concernant le projet de prolongation de la ligne Aigle-Leysin à laquelle la population a répondu présente.

Elle revient sur les dires du directeur de TLML SA concernant l'implantation d'un magasin de sport dans le nouveau bâtiment prévu à la gare de Leysin-Télécabine et demande si tous les magasins de sport de Leysin seront intégrés dans ce projet.

Par ailleurs, elle remercie la Municipalité et en particulier Monsieur le Syndic d'avoir décidé de mettre sur pied la commission « Energie, climat et durabilité ». Cette décision rejoint l'actualité et permettra d'aborder les questions essentielles de façon constructive et dans un cadre approprié.

Monsieur le Syndic précise que Monsieur Armon CANTIENI, Directeur de TLML SA a communiqué de façon un peu enthousiaste mais qu'à ce jour, rien n'est encore acté et définitif.

VOTATIONS – TAUX DE PARTICIPATION

Monsieur Jean-Daniel CHAMPAGNAC souligne le faible taux de participation confirmé lors des dernières votations. Par le passé, il avait déjà émis le souhait de donner une meilleure visibilité lors de scrutins en installant le petit panneau classique que l'on retrouve dans chaque commune aux endroits où se situent les boîtes communales, en précisant éventuellement l'heure limite jusqu'à laquelle la population peut voter. Cela n'a malheureusement pas été fait et il revient donc à la charge pour qu'une suite soit donnée à sa demande.

BUS SCOLAIRE – ARRÊT DE CRETТАZ

Il a constaté que l'arrêt de Crettaz était installé un peu sommairement en raison du chantier. Il souhaiterait une analyse de la situation afin d'en évaluer la dangerosité pour les enfants.

Monsieur Jean Philippe RYTER informe qu'une séance de chantier a lieu un mardi sur deux et qu'il ne manquera pas de vérifier cet aspect lors de la prochaine séance.

La parole n'étant plus demandée, Madame la Présidente tient à remercier Madame Corinne DELACRÉTAZ, secrétaire et Monsieur Jean-Jacques BONVIN, secrétaire municipal, pour leur connaissance, leur empathie et leur professionnalisme, atouts privilégiés pour notre Commune.

Elle rappelle que la prochaine séance du Conseil aura lieu le jeudi 15 décembre à 20h15.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Secrétaire procède au contre-appel qui fait constater la présence de 32 personnes.

Madame la Présidente remercie tout un chacun pour son écoute, son travail et sa disponibilité envers Leysin, village que l'on aime et dont les intérêts nous tiennent à cœur.

Elle souhaite à toutes et tous une excellente suite de semaine et une bonne santé.


La séance est levée à 21h18.

Leysin, le 29 septembre 2022

Pour le Conseil communal :

La Présidente : La Secrétaire :

Françoise SCHÜLER Corinne DELACRÉTAZ

The image shows the official seal of the Leysin Communal Council, which is circular and contains the text 'LEYSIN' and 'CONSEIL COMMUNAL'. Overlaid on the seal are two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is for Françoise Schuler, and the signature on the right is for Corinne Delacretaz. The text 'Pour le Conseil communal :', 'La Présidente :', and 'La Secrétaire :' is positioned above the signatures.

Annexes : Courriel de M. Michel Poulain, Souvenir Français
Interpellation Forum « Lavender Leysin »
Motion Forum « Verger communal »